

Grande Bastide : c'est de nouveau le bras de fer



Avec la reprise du chantier, une partie des Colibris de Velleron se sont postés à l'entrée de La Grande Bastide. Photo Le DL/B.BOST

Ils pensaient que la bataille tirait à sa fin. Une bataille longue déjà de plusieurs mois. Le collectif de défense de la Grande Bastide, à Velleron, avait pourtant remporté à force de courriers, d'occupation des lieux, la suspension du projet de construction de 200 logements sur ce site (classé en zone naturelle avant le dernier PLU) afin que soit menée une nouvelle enquête environnementale (lire notre édition du 19 décembre 2021).

Mais c'est de nouveau le bras de fer entre les détenteurs du permis de construire et les Colibris, comme se surnomment les opposants à ce projet immobilier.

Le chantier a repris...

Alors que le collectif de défense de La Grande Bastide continuait la surveillance des véhicules entrant et sortant de La Grande Bastide, des ouvriers de la société Allians et un géomètre ont pénétré sur la propriété ce lundi 18 janvier et ont réalisé le piquetage pour le tracé des voiries. Mardi 19, dès 8 h 30, la tractopelle est rentrée en action et a décaissé une centaine de mètres de l'une des futures dessertes du lotissement.

Pourtant début janvier, la gen-

darmerie et l'OFB (Office français de la Biodiversité) avait démarré l'enquête sur l'étang rebouché sans autorisation juste avant le dépôt du permis de construire délivré en mars 2020 par la précédente municipalité.

Qui a coupé les flexibles de la tractopelle ?

Catherine Labasse, porte-parole du collectif de défense de la Grande Bastide, a été convoqué par la gendarmerie ce mardi 18 janvier à 17 heures, pour être entendue comme témoin dans le cadre d'une plainte déposée par la société Allians pour détérioration de matériel : début janvier, les flexibles de la tractopelle ont été coupés.

Elle a expliqué que les Colibris ne pouvaient pas être à l'origine de cet acte de malveillance : ils savent que des caméras surveillent la propriété de René Méreu et que ce genre d'action ne pourrait que leur faire du tort.

Bénédicte BOST

RETROUVEZ
LA VIDÉO SUR
vauclusematin.com